



Inauguration Parking Jean Jaurès Mercredi 30 juin 2010

Discours du Président Eugène Caselli

Nous connaissons tous la difficulté d'assurer le trafic dans les noyaux villageois sans pénaliser l'animation commerciale ni contrarier l'accès aux services. D'où l'utilité de ces parkings de vraie proximité, aussi réelle que la difficulté de leur trouver un espace libre ou utilisable. C'est ainsi qu'il n'a pas été très facile de dégager à La Treille un terrain susceptible d'accueillir le parking que nous allons y implanter pour une quinzaine de véhicules.

Le mois dernier, Monsieur le maire de secteur, nous inaugurons le parking Saint-Julien, dans le 12^e arrondissement. C'est un peu son cousin de Saint-Marcel que nous inaugurons aujourd'hui. Avec ceci en plus que ce boulevard de Saint-Marcel, voie royale historique de la vallée de l'Huveaune, n'est autre que la RN8, qui connaît un trafic encore plus important.

Sur cette parcelle dont les profils ont été revus et les réseaux pluviaux mis en place, 34 véhicules, dont 2 utilisés par des personnes à mobilité réduite, peuvent désormais trouver une place où ils ne gêneront en rien la circulation ou le fonctionnement du boulevard. Un espace est également prévu pour les deux-roues qu'on retrouve si souvent garés sur les trottoirs des villes. Pour la communauté urbaine qui exerce là sa compétence en matière de voirie et de circulation, c'est un investissement de plus de 142 000 euros.

Monsieur le maire de secteur, mesdames-messieurs, ici comme dans les autres arrondissements de Marseille et les dix-sept autres communes de MPM, nous étudions les opérations à réaliser dans le cadre de nos compétences, avec les élus du terrain, les plus à même de connaître les besoins de la population et l'ordre de priorité dans lequel ils doivent être satisfaits. Qu'il s'agisse du 11^e ou du 12^e arrondissements, un programme des travaux est établi et tenu à jour au fur et à mesure de l'évolution de leur état. Réfection des chaussées et des trottoirs, création, requalification ou élargissement des voies, pose de ralentisseurs, ce ne sont pas les chantiers qui manquent. Dans tous les cas, il s'agit d'apporter des réponses, les plus et mieux adaptées aux besoins et demandes légitimes des habitants, aux problèmes de trafic, de sécurité des piétons, de desserte locale et de transit, de vie et d'animation de quartier. Autant de sujets de préoccupation qui comptent énormément aux yeux de nos concitoyens.

Plusieurs projets de plus grande ampleur vont faire l'objet au second semestre de cette année d'études de faisabilité, en vue d'une livraison à l'horizon 2013. Je pense

aux parkings relais des Caillols et de la Boiserie, tous deux d'une capacité stratégique de quelque 400 places et tous deux dans le 12^e arrondissement.

Très attendu, aussi, l'élargissement du chemin de la Parette, en bordure de la L2, est en cours pour une ouverture prévue en octobre prochain. Celui de la traverse de la Martine est prévu pour sa part au premier trimestre de l'année prochaine.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, notre action concertée avec les élus de terrain et les habitants vise à maintenir la vie de nos villages qui constituent encore une spécificité marseillaise à laquelle la population est légitimement attachée. Ils doivent rester des lieux de vie et pas seulement de passage.

Je vous remercie.